



INTERNATIONAL CANOE FEDERATION

Slalom en canoë

A. ÉPREUVES

ÉPREUVES MASCULINES (3)	ÉPREUVES FEMININES (1)
Kayak (K1) Canoë monoplace (C1) Canoë biplace (C2)	Kayak (K1)

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour le canoë slalom:

	Places de qualification	Places pays hôte	Places sur invitation commission tripartite	Total
Hommes	57	4	0*	61
Femmes	20	1	0*	21
Total	77	5	0*	82

* Deux (2) places de la commission tripartite sont disponibles pour le canoë (slalom/course en ligne). Ces places apparaissent toutefois dans le système de qualification de la course en ligne en canoë.

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO:

	Quota par CNO	Quota spécifique par épreuve
Hommes	4	1 embarcation maximum par épreuve
Femmes	1	1 embarcation maximum par épreuve
Total	5	

Un athlète qui est sélectionné par son CNO pour les Jeux Olympiques peut participer à plus d'une (1) épreuve de slalom en canoë aux Jeux Olympiques (y compris l'épreuve pour laquelle il s'est qualifié) pour autant qu'aucun autre athlète/embarcation de son CNO ne concourt dans ces épreuves aux Jeux Olympiques.

3. Mode d'attribution des places:

La place de qualification pour athlète est attribuée au CNO.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont admis à participer aux Jeux Olympiques.

Autres conditions requises par la FI :

Pour avoir le droit de participer aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio, tous les CNO admissibles doivent participer au moins à une (1) épreuve olympique des Championnats du monde 2015 de canoë slalom.

Pour pouvoir prétendre à une place sur invitation de la commission tripartite, le CNO doit également figurer au classement de l'ICF d'ici le 1^{er} juin 2016.

Trois (3) CNO au minimum doivent obtenir chacun une place de qualification pour athlètes dans les épreuves de qualification olympique pour que l'épreuve soit valable. S'il y a moins de trois (3) CNO dans l'une ou l'autre des épreuves, la place de qualification sera rendue au classement de l'ICF pour être réattribuée comme indiqué à la section **F. Réattribution des places inutilisées.**

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

Le nombre de places de qualification pour athlètes et de places de qualification pour embarcations disponibles lors des compétitions de qualification pour le slalom en canoë sera le suivant:

Épreuves	Places de qualification athlètes	Places de qualification embarcation
Hommes		
K-1	21	21
C-1	16	16
C-2	24	12
Total hommes	61	49
Femmes		
K-1	21	21
Total femmes	21	21
Total (hommes + femmes)	82	70

Le tableau ci-après indique la répartition des places de qualification pour athlètes via les Championnats du monde 2015 de slalom en canoë et les épreuves de qualification continentale ainsi que les places pour le pays hôte:



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

Épreuves	Championnats du monde 2015	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Océanie	Qualification continentale Total	Pays hôte	Total
K1 Hommes	15	1	1	1	1	1	5	1	21
C1 Hommes	10	1	1	1	1	1	5	1	16
C2 Hommes	16 (8)	6 (3) places					6 (3)	2 (1)	24 (12)
K1 Femmes	15	1	1	1	1	1	5	1	21
Total	56						21	5	82

Note: () indique les places de qualification pour embarcations pour C2 hommes

PLACES DE QUALIFICATION

Les épreuves de qualification sont présentées dans l'ordre chronologique de qualification.

Trois (3) embarcations au maximum par épreuve et par CNO peuvent être inscrites dans l'une ou l'autre des épreuves de qualification olympique du slalom en canoë.

HOMMES/FEMMES

Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification																														
56	<p>Championnats du monde 2015 de slalom en canoë, Lee Valley, Londres, GB</p> <p>Les athlètes les mieux classés dans chaque épreuve de slalom en canoë lors des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë de l'ICF obtiendront des places de qualification pour leur CNO comme suit :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Épreuves</th><th>Places de qualification athlètes</th><th>Places de qualification embarcation</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Hommes</td></tr><tr><td>K-1</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>C-1</td><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>C-2</td><td>16</td><td>8</td></tr><tr><td>Total Hommes</td><td>41</td><td>33</td></tr><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Femmes</td></tr><tr><td>K-1</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>Total Femmes</td><td>15</td><td>15</td></tr><tr><td>Total (Hommes + Femmes)</td><td>56</td><td>48</td></tr></tbody></table>	Épreuves	Places de qualification athlètes	Places de qualification embarcation	Hommes			K-1	15	15	C-1	10	10	C-2	16	8	Total Hommes	41	33	Femmes			K-1	15	15	Total Femmes	15	15	Total (Hommes + Femmes)	56	48
Épreuves	Places de qualification athlètes	Places de qualification embarcation																													
Hommes																															
K-1	15	15																													
C-1	10	10																													
C-2	16	8																													
Total Hommes	41	33																													
Femmes																															
K-1	15	15																													
Total Femmes	15	15																													
Total (Hommes + Femmes)	56	48																													
	<p>Si les Championnats du monde 2015 de canoë slalom de l'ICF ne peuvent avoir lieu ou que les résultats de cette compétition sont annulés du fait de causes naturelles (par ex : mauvais temps), le classement de l'ICF du 1^{er} septembre 2015 sera utilisé pour déterminer les places de qualification pour embarcation.</p>																														



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

21

Épreuves de qualification continentale (Asie, Afrique, Océanie, Europe, Amérique)

Seul un CNO qui n'a pas obtenu de places de qualification pour athlètes lors des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë de l'ICF peut participer à l'épreuve de qualification continentale correspondante afin d'obtenir une place dans la même épreuve.

Dans l'épreuve C2 hommes, les CNO appartenant à trois (3) continents différents et les mieux classés aux Championnats du monde 2015 de slalom en canoë de l'ICF gagneront chacun deux (2) places de qualification pour athlètes pour leur continent. Les deux (2) places de qualification pour athlètes pourront ensuite être obtenues lors de chacune des épreuves respectives de qualification continentale.

Un CNO ne peut obtenir qu'un maximum de deux (2) places de qualification pour athlètes sur les quatre (4) épreuves de qualification continentale.

Les athlètes les mieux classés dans chaque épreuve de slalom en canoë lors de l'épreuve de qualification continentale obtiendront des places de qualification pour leur CNO comme suit :

Épreuves	Places de qualification athlètes					Places de qualification embarcation				
	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Océanie	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Océanie
Hommes										
K-1 Hommes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
C-1 Hommes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
C-2 Hommes	6					3				
Total Hommes	16					13				
Femmes										
K1 Femmes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total (Hommes + Femmes)	21					18				

Les Jeux panaméricains de Toronto en 2015 tiendront lieu d'épreuve de qualification panaméricaine. Vu que cette manifestation a lieu avant les Championnats du monde de canoë slalom, les résultats serviront à calculer les places de qualification continentale à l'issue des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë de l'ICF.

Si une épreuve de qualification continentale ne peut avoir lieu ou que les résultats de cette compétition sont annulés du fait de causes naturelles (par ex : mauvais temps), le classement de l'ICF du 1^{er} juin 2016 sera utilisé pour déterminer les places de qualification pour embarcation.

L'athlète le mieux placé de ce continent au classement de l'ICF obtiendra une (1) place de qualification pour athlète pour son CNO. Si le CNO n'utilise pas la place, elle sera offerte au CNO suivant, encore non qualifié, le mieux placé dans cette épreuve sur la liste de classement de l'ICF et, ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les places soient attribuées



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

Pour toutes les épreuves de qualification de slalom en canoë lorsqu'il y a égalité entre deux (2) athlètes ou plus, les résultats des anciennes courses seront utilisés pour départager les concurrents selon la règle 35 de compétition en slalom en canoë de l'ICF. L'athlète le mieux classé obtiendra une place de qualification pour son CNO.

PLACES PAYS HOTE

Si le CNO hôte ne parvient pas à obtenir une place de qualification dans chaque épreuve soit aux Championnats du monde 2015 de slalom en canoë de l'ICF soit aux Jeux panaméricains, il aura droit à une place pour embarcation. Le nombre correspondant de places de qualification pour athlètes est indiqué dans le tableau ci-après :

Épreuves	Places de qualification athlètes	Places de qualification embarcations
Hommes		
K-1	1	1
C-1	1	1
C-2	2	1
Femmes		
K-1	1	1
Total (Hommes + Femmes)	5	4

PLACES INVITATION COMMISSION TRIPARTITE

Deux (2) places sur invitation de la commission tripartite sont disponibles pour le sport de canoë. Ces places peuvent être attribuées aux athlètes pour la course en ligne et/ou le slalom en canoë. Veuillez vous référer au système de qualification de la course en ligne en canoë pour obtenir des informations supplémentaires.

Pour pouvoir prétendre à une place sur invitation de la commission tripartite, un CNO doit avoir participé aux Championnats du monde 2015 de slalom en canoë et figurer au classement de l'ICF au 1^{er} juin 2016. Les places de la commission tripartite pour le canoë ne sont disponibles que pour les embarcations monoplaces.

Le 15 octobre 2015, le Comité International Olympique invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places sur invitation à la commission tripartite. Les CNO auront jusqu'au 15 janvier 2016 pour envoyer leurs demandes. La commission tripartite confirmera, par écrit, l'attribution des places sur invitation aux CNO concernés à l'issue de la période de qualification pour le sport en question.

Des informations détaillées concernant les places sur invitation de la commission tripartite figurent dans le document intitulé "*Jeux de la XXXI^e Olympiade, Rio 2016 - Places sur invitation de la commission tripartite pour les Jeux Olympiques - Règlement et procédure d'attribution*".



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Dans les deux semaines qui suivent chaque épreuve de qualification, l'ICF publiera les résultats sur son site web www.canoeicf.com, ainsi que dans 'Paddleaway' (bulletin interne de l'ICF) et informera les CNO/FN concernés des places de qualification qui leur ont été attribuées. Les CNO auront ensuite 10 jours ouvrables pour confirmer s'ils souhaitent utiliser ces places.

F. REATTRIBUTION DES PLACES INUTILISEES

i) Si un CNO n'utilise pas une place de qualification pour athlète qu'il a obtenue à l'issue des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë, le CNO qui le suit dans le classement de cette épreuve et qui ne s'est pas déjà qualifié se verra attribuer cette place et, ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les places soient attribuées.

ii) Si un CNO n'utilise pas une place de qualification pour athlète qu'il a obtenue à l'issue d'une épreuve de qualification continentale, le CNO qui le suit dans le classement de cette même épreuve et qui ne s'est pas déjà qualifié se verra attribuer cette place et, ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les places soient attribuées.

iii) S'il n'y a pas d'autres CNO remplissant les conditions requises pour obtenir une place de qualification pour athlètes lors de l'épreuve de qualification continentale, le CNO qui le suit dans le classement et qui ne s'est pas déjà qualifié pour ce continent dans l'épreuve en question des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë se verra attribuer cette place. Si aucun autre CNO du continent ne peut obtenir une place à l'issue des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë, la place de qualification pour athlète sera attribuée au CNO qui le suit dans le classement sans s'être déjà qualifié dans cette épreuve lors de ces mêmes Championnats du monde, quelle que soit la représentation continentale.

Si les places de qualification ne sont pas attribuées via les procédures décrites plus haut, le comité exécutif de l'ICF réattribuera les places restantes au CNO suivant le mieux classé qui ne s'est pas encore qualifié pour les Jeux Olympiques dans le sport de canoë, sur la base du classement de l'ICF du 1^{er} juin 2016.

PLACES PAYS HOTE INUTILISEES

Si le pays hôte obtient des places de qualification pour athlètes aux Championnats du monde 2015 de slalom en canoë, les places du pays hôte non utilisées seront réattribuées au CNO suivant, le mieux classé dans la même épreuve des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë et qui ne s'est pas encore qualifié.

Si le pays hôte obtient des places de qualification pour athlètes aux Jeux panaméricains de 2015, les places du pays hôte non utilisées seront réattribuées au CNO suivant, le mieux classé dans la même épreuve de ces Jeux et qui ne s'est pas encore qualifié.

Si le CNO du pays hôte décide de n'utiliser aucune des places allouées au pays hôte, elles seront réattribuées au CNO suivant, le mieux classé dans la même épreuve des Championnats du monde 2015 de slalom en canoë et qui ne s'est pas encore qualifié.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXI^E OLYMPIADE – RIO 2016

PLACES COMMISSION TRIPARTITE INUTILISEES

Si la commission tripartite ne parvient pas à attribuer une place sur invitation, celle-ci sera allouée selon la procédure de réattribution mentionnée pour la course en ligne en canoë.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	ÉCHÉANCE
Juillet 2015 – juin 2016	Épreuves de qualification
16-20 septembre 2015	Championnats du monde 2015, Lee Valley, Londres
octobre 2015 Dates à confirmer Dates à confirmer Dates à confirmer 10-26 juillet 2015	Championnats africains - Segana, Kenya Championnats d'Océanie, lieu à confirmer* Championnats d'Asie, lieu à confirmer* Championnats d'Europe, lieu à confirmer* Jeux panaméricains 2015, Toronto, Canada
15 janvier 2016	Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs demandes de places sur invitation à la commission tripartite
1er juin 2016	Classement de l'ICF
Date à confirmer*	L'ICF informera les CNO/FN des places de qualification attribuées dans les deux semaines qui suivront chaque épreuve de qualification olympique
Date à confirmer*	Les CNO confirmeront à l'ICF l'utilisation des places de qualification attribuées dans un délai de 10 jours maximum après avoir reçu la lettre de l'ICF concernant l'attribution des places de qualification pour athlètes.
En fonction de la fin de la période de qualification dans chaque sport	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution des places sur invitation
10 juillet 2016	L'ICF réattribuera toutes les places de qualification non utilisées
18 juillet 2016	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio

*À confirmer